

# COMMUNIQUE DE PRESSE



Paris, le 22 janvier 2010

## SOS VILLAGES D'ENFANTS : PRIORITE AUX ENFANTS ISOLES EN HAÏTI

**SOS Villages d'Enfants lance un appel à tous les secouristes en Haïti pour protéger en priorité les enfants, conformément aux lignes directrices des Nations Unies relatives à la protection des enfants sans soutien parental**



*Un garçon après le tremblement en Haïti - Photo: [www.alertnet.org](http://www.alertnet.org)*

Les enfants sont l'un des groupes les plus vulnérables en situation d'urgence. L'actualité nous le rappelle de façon dramatique et donne un sens très concret aux lignes directrices que l'ONU a adoptées le 20 novembre dernier en faveur des enfants sans soutien parental. Elles rappellent que la priorité est celle du maintien des enfants dans leur famille et donc au renforcement des familles vulnérables afin d'éviter – dans la mesure du possible - d'autres modes de prise en charge.

En Haïti, si certains enfants peuvent trouver un recours auprès de proches, de nombreux enfants se retrouvent seuls et sans adultes légalement responsables. Ces enfants se trouvent dans une position de grande vulnérabilité et doivent être protégés.

Il n'est pas possible actuellement d'évaluer en termes fiables la situation de ces enfants isolés, mais SOS Villages d'Enfants appelle les équipes de secours en Haïti à avoir une approche coordonnée pour identifier et enregistrer ces enfants le plus vite possible, avant une éventuelle prise en charge familiale.

**SOS Villages d'Enfants met en garde toutes les organisations travaillant en Haïti pour éviter que ces enfants ne soient l'objet de décisions hâtives impliquant un mode de prise en charge définitive, comme une adoption non préparée.**

En cette période d'insécurité et d'incertitude, SOS Villages d'Enfants Haïti prend en charge les enfants isolés et recherche leurs familles, afin de permettre au plus grand nombre de grandir dans leur environnement naturel, leur famille. Ce n'est que si les efforts de réunification n'aboutissent pas (environ 6-12 mois) que SOS Villages d'Enfants, d'un commun accord avec les autorités, les services de protection de l'enfance et l'enfant, cherchera des solutions permanentes de prise en charge alternative, qu'il s'agisse d'un village d'enfants SOS ou d'un autre type de prise en charge.

**Présente en Haïti depuis plus de 30 ans, SOS Villages d'Enfants y déploie aujourd'hui les actions d'urgence suivantes :**

- **elle apporte un secours aux enfants et aux familles** : nourriture, habillement médical, abri temporaire ...
- **elle prend en charge les enfants isolés** dans les 2 villages d'enfants SOS de Santo et Cap Haïtien et dans d'autres structures comme l'école SOS de Santo, de façon temporaire
- **elle apporte un soutien psychosocial** aux enfants traumatisés et à leurs familles, grâce aux psychologues des villages SOS
- **elle met en place des programmes de réunification familiale** pour les enfants isolés,
- **elle apporte aux familles une aide à long terme** à l'aide de programmes sociaux complets
- **elle soutient l'aide à la reconstruction d'infrastructures** (écoles etc.), après une phase d'évaluation

.../...

**Pour que frères et sœurs  
partagent la même enfance**

# COMMUNIQUE DE PRESSE

## SOS VILLAGES D'ENFANTS LANCE UN APPEL A L'AIDE D'URGENCE



Photo: [www.alertnet.org](http://www.alertnet.org)

### Les dons peuvent être adressés

- par chèque à SOS Villages d'Enfants - Urgence Haïti - 6, cité Monthiers – 75009 PARIS
- sur le site : [www.sosve.org](http://www.sosve.org)

### A propos de SOS Villages d'Enfants

Depuis plus de 50 ans en France, SOS Villages d'enfants permet aux frères et sœurs orphelins, abandonnés ou séparés de leurs parents pour raisons familiales graves de grandir ensemble dans la chaleur et la sécurité d'une vie de famille. En France, l'association accueille près de 900 enfants et jeunes adultes dans ses 14 villages d'enfants SOS et ses 3 établissements associés.

SOS Villages d'Enfants France est membre de la fédération internationale SOS Kinderdorf. Présente dans 132 pays, elle prend en charge plus de 70 000 enfants et jeunes dans 500 villages d'enfants SOS. Avec plus de 1000 structures scolaires, éducatives, sociales et médicales, elle vient en aide à plus de 900 000 bénéficiaires.

Pour plus d'informations : [www.sosve.org](http://www.sosve.org)

Pour en savoir plus sur les lignes directrices de l'Onu : <http://www.sos-childrensvillages.org/focus-areas/children-and-family/family-based-child-care/pages/guidelines-for-the-alternative-care-of-children.aspx>

Pour plus d'informations sur SOS Villages d'Enfants, merci de contacter :

Frédérique Lécuyer : 01 55 07 25 40 / 06 07 72 36 02 / [flecuyer@sosve.org](mailto:flecuyer@sosve.org)

Chantal Palitzyne : 01 55 07 25 42 / 06 81 20 85 12 / [cpalitzyne@sosve.org](mailto:cpalitzyne@sosve.org)

Assia Sadaoui : 01 55 07 25 47 / [asadaoui@sosve.org](mailto:asadaoui@sosve.org)

Pour que frères et sœurs  
partagent la même enfance